

Breveter ou ne pas breveter?

La présentation suivante est un extrait d'un panel, "La propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat au Canada" organisé le 23 mars 2021 par la Munk School of Global Affairs and Public Policy de l'Université de Toronto.

*

SHIRI: Il y a donc une question ici disant que, certaines entreprises ont affirmé qu'elles opèrent dans une sorte de paradigme post-brevet où elles ont été explicites sur la façon dont leur stratégie d'innovation est de rivaliser sur le produit plutôt que sur la propriété intellectuelle.

Alors ils soutiennent que c'est plutôt que de s'inquiéter de protéger une invention, c'est plus de matériaux à dépenser votre énergie en transformant cette invention en le meilleur produit que vous pouvez aussi rapidement que vous le pouvez. Est-ce une tendance que vous observez? Est-ce plus applicable dans certains secteurs? Favorise-t-il certains types d'entreprises par rapport à d'autres?

Ryan, je vois que tu n'as pas mis le son alors...

RYAN: Oui, je peux probablement en parler un peu.

Et il y a probablement plusieurs raisons à cela. En particulier aux États-Unis, où se déroulent de nombreux litiges en matière de brevets. Ce n'était pas le bon moment pour avoir beaucoup de brevets logiciels au cours des huit, neuf dernières années à cause de certaines jurisprudences qui ont permis de contester plus facilement ces brevets. Et sans entrer dans le domaine légal, ce pendule se déplacera d'avant en arrière au fil du temps.

Et comme je l'ai dit, il vaut mieux regarder les choses de quelle est la valeur de ceci maintenant, mais que ma valeur sera dans le futur. Je pense que c'est une considération stratégique si vous allez mettre toute votre énergie dans le développement du produit et la concurrence ou si vous allez déposer des brevets.

Et je pense que c'est une discussion plus difficile et une considération plus difficile dans certaines industries comme les logiciels par exemple, que d'autres où je pense en sciences biologiques et pharmaceutiques, la tendance est plutôt d'essayer de breveter. Donc, c'est une considération que vous allez avoir.

Et que ce soit une tendance, je pense que ça a été une tendance, je ne sais pas si ça va rester une tendance. Et donc je ferais attention à ne pas chasser les choses juste parce qu'elle sont des tendances et je voudrais concentrerais plutôt sur ce que vous pensez être bon pour votre entreprise et où vous pensez que la valeur se trouve.

Et je dirais aussi que juste parce que cela pourrait être une philosophie que vous et votre entreprise avez, réfléchi à ce qui pourrait arriver si une autre entreprise a fait le contraire et a

même PI qui au moins à première vue est enregistrée et valide et comment vous allez vous défendre si cette personne vient vous voir.

Juste parce que...certaines personnes savent que j'aime faire l'analogie et donc je vais en parler ici, je crois que c'est un bon moment, que vous pouvez jouer à un jeu d'adresse au hockey et vous pouvez être très rapide et vous pouvez tirer et passer de manière parfaite, mais un jour quelqu'un va marquer un but. Et donc, vérifier fait partie du jeu et de même, l'application de la propriété intellectuelle fait partie de la concurrence dans un environnement mondial.

Et donc, même si vous prenez une décision que vous allez rivaliser sur le produit plutôt que sur la PI, soyez conscient que d'autres personnes n'auront pas pris cette décision et soyez prêt à rencontrer ces personnes et ayez un plan pour quand cela se produira.

SHIRI: Graeme, tu veux ajouter quelque chose?

GRAME: Oui. Je pense que je vais faire écho au point de Ryan. Cela peut être le cas dans les logiciels qui sont dans certains aspects des entreprises de logiciels qui s'éloignent des brevets est une stratégie particulière. Ce n'est certainement pas le cas dans le matériel et même dans les grandes technologies. Souvent, vous verrez des sortes de révélations sur la feuille de route des produits par le dépôt de brevets des plus grandes entreprises technologiques.

Donc, dans la technologie matérielle, je dirais qu'il y a probablement une accélération du taux de brevets et qu'il ne ralentit certainement pas et si vous ne faites pas attention à ce que les gens font breveter, vous finirez par vous faire contrôler par l'analogie de Ryan. Vous savez que vous aller devoir courir -- si vous avez de la concurrence -- et vous n'avez pas de brevets, vous êtes une entreprise axée sur l'innovation qui fait beaucoup d'innovation de processus ou le développement de nouvelles technologies et l'amélioration de nouvelles technologies, vous devez obtenir cela. Vous n'êtes pas obligé de le breveter. Mais il doit sortir de la bonne manière si vous voulez être protégé contre d'éventuels conflit avec les concurrents.

SERAY: Je peux ajouter à ce point. En plus de ça, nous sommes une petite entreprise à croissance rapide. Nous faisons les deux. Nous avons l'avantage d'innover aussi et de penser aussi à la PI. Cela ne prend pas trop de ressources. Je peux comprendre que certaines entreprises soient à court d'argent. Il existe des moyens d'examiner cela. Le fait que vous vous heurtiez à un obstacle ne signifie pas que vous devez les ignorer totalement.

En plus de ce qui a déjà été dit, vous ne déposez peut-être pas votre PI, mais devinez quoi? Quelqu'un prendra votre produit, fera une petite amélioration et déposera un brevet sur l'amélioration. Et maintenant, vous ne pouvez pas faire cette amélioration et l'autre personne peut vendre un meilleur produit qui est basé sur votre produit.

Vous ne pouvez donc pas ignorer la PI. Même si vous le faites ou non, vous devez surveiller l'espace, il faut comprendre ce qui se passe sur le terrain.

Un grand merci aux conférenciers:

- *Shiri Breznitz*, professeure agrégée et directrice, programme de maîtrise en affaires mondiales, Munk School of Global Affairs & Public Policy, Université de Toronto
- *Seray Çiçek*- cofondateur et PDG, LSK Technologies Inc
- *Ryan Hubbard*– avocat-conseil, le litige de propriété intellectuelle, Shopify
- *Graeme Moffat*– directeur scientifique et cofondatrice, System 2 Neurotechnology and senior fellow, Munk School of Global Affairs & Public Policy, Université de Toronto